

MONSIEUR BERTRAND PATRICE
SOCIETE DE CHASSE CALAS-CABRIES
MAIRIE DE CABRIES
PLACE ANGE ESTEVE
13480 CABRIES

Attestation d'assurance Responsabilité générale

Période du 23/01/2022 au 31/12/2022

> **Assuré** : 276754/V - SOCIETE DE CHASSE CALAS-CABRIES MAIRIE DE CABRIES PLACE ANGE ESTEVE 13480 CABRIES

Au titre du contrat ASA Responsabilité civile N° 6010-0001, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'assuré du fait de ses activités. Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés occasionnellement, pour les dommages d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux et de bris de glace.

> Montant des garanties

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de **6 115 000 €** par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment:

Garanties	Montants
Dommages matériels	3 000 000 €
Locaux occasionnels d'activité	300 000 €
Défense et recours	16 000 €

Pour rappel, la présente attestation ne peut engager SMACL Assurances au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle ne saurait présenter un caractère exhaustif.

Niort, le 23 janvier 2022
Pour SMACL Assurances,



Grégory GIRAUD
Directeur Marchés